



Swiss Internet Governance Forum

**Swiss IGF 2024
Messages von Bern
5. Juni 2024**

Session 1 : Réglementation de l'IA - Aperçu de la course internationale

Toutes les nations, indépendamment de leur système politique et de leur puissance économique, doivent être impliquées dans les concertations internationales sur la gouvernance et la réglementation de l'IA.

L'objectif est d'harmoniser à long terme les approches internationales, en tenant compte des différents contextes et cas d'application de l'IA. Les standards internationaux soutiennent ce processus, même si différents environnements réglementaires s'établissent.

Pour une utilisation sûre de l'IA, des points de contrôle humains sont indispensables. Ceux-ci doivent être définis en fonction du contexte (secteur & cas d'application). Les ressources nécessaires à cet effet doivent être identifiées. Outre une large diffusion des connaissances, il est important de développer rapidement une expertise technique au sein des organisations.

Les efforts de réglementation ne devraient pas se concentrer uniquement sur les modèles d'IA et leurs applications, mais sur l'ensemble de la chaîne technologique. Une approche globale de tous les niveaux et de toutes les parties prenantes est nécessaire pour aborder efficacement les aspects de sécurité.

Session 2 : Cybersécurité, sécurité des données, protection des données : prévenir les fuites de données – mais aussi apprendre à les gérer

Les partenariats public-privé sont importants pour le partage des connaissances et des compétences. Les autorités comme les entreprises doivent penser au-delà des limites de leur propre organisation.

Les certificats, les standards, les listes de contrôle et les dispositions légales telles que la nouvelle loi sur la sécurité de l'information ou la loi sur la protection des données aident à identifier et à mettre en œuvre des mesures judicieuses. La conformité correspondante aide à augmenter la sécurité, mais ne garantit pas qu'une organisation ou un produit soit « sûr ». Un processus d'amélioration continu est indiqué et des réflexions sur la résilience sont également nécessaires. Ni les certificats, ni l'exécution de listes de contrôle, ni une cyberassurance ne garantissent l'absence de cyberattaque.

Les réglementations et les obligations de déclaration servent à fixer un cadre et à permettre d'évaluer la situation. Cela permet d'identifier les priorités, notamment pour sensibiliser et former la population aux cybermenaces. Tout le monde peut ainsi contribuer à la cybersécurité générale.



Swiss Internet Governance Forum

Session 3 : Régulation de l'Intelligence Artificielle en Suisse

D'ici fin 2024, l'administration fédérale rédigera une vue d'ensemble interdépartementale sur les approches réglementaires possibles en matière d'IA pour la Suisse. Il s'agira d'examiner, à la lumière des développements internationaux, quels domaines sont déjà suffisamment réglementés et où il existe des lacunes en matière de réglementation. En ce qui concerne la question centrale d'une réglementation sectorielle ou horizontale pour l'IA, les avis ont divergé, la tendance allant vers une réglementation sectorielle pour les questions de détails et vers une réglementation horizontale pour les principes abstraits. Une transposition directe et autonome de l'AI Act de l'UE dans le droit suisse a été largement rejetée en raison des spécificités européennes de la loi. Le « sandboxing », qui consiste à assouplir les dispositions légales à des fins d'expérimentation, a certes été bien accueilli, mais il pourrait aussi indiquer que les règles sont trop restrictives. La protection des travailleurs, les défis posés par l'IA en matière de droit d'auteur ainsi que l'absence de perspective de mise en œuvre technique ont également été abordés lors des discussions.

Session 4 : Zéro net et transformation numérique, une contradiction ?

Dans l'esprit général, les technologies numériques apportent des gains d'efficacité grâce à la dématérialisation, en permettant par exemple de passer un appel vidéo au lieu d'effectuer un voyage d'affaires. Mais le débat montre que parfois il conviendrait de se concentrer davantage sur les améliorations matérielles. Sinon, la croissance exponentielle des applications numériques fera croître rapidement la part des centres de données dans la demande nationale d'électricité.

Dans les faits, les objectifs de réduction nette ne sont pas encore atteints. Après quelques décennies d'optimisme en matière d'efficacité et de technologie, il est temps de prendre en compte les effets de rebond et les coûts écologiques et de responsabiliser les développeurs, mais aussi la société et les politiques. Ensemble, nous sommes appelés à concevoir des conditions-cadres pour l'innovation et l'utilisation de la technologie numérique centrées sur l'homme et respectueuses de l'environnement.

La suffisance numérique consiste à utiliser les technologies de manière sélective et stratégique, là où elles apportent une valeur ajoutée avérée. Autrement dit, avoir le courage de dire « non » là où c'est nécessaire. Il faudrait viser une situation gagnant-gagnant-gagnant : une bonne vie pour la société, le rétablissement de la planète et des modèles commerciaux rentables pour l'industrie.

Session 5 : IA et désinformation : comment pouvons-nous contrer la perte de confiance dans l'information ?

Il est plus important d'authentifier les sources et les auteurs que d'identifier les contenus d'IA en tant que tels. Le défi ne concerne pas seulement les médias et les plateformes (les expéditeurs), mais aussi les consommateurs : les compétences en matière de médias et d'informations sont des facteurs essentiels pour la confiance dans les médias et doivent être



Swiss Internet Governance Forum

encouragées. Des exemples positifs (et pas seulement dissuasifs) sur la manière d'identifier des sources d'information fiables sont particulièrement nécessaires.

La sécurité juridique est nécessaire en ce qui concerne le rôle de la modération des plateformes. Nous la créerons en décidant rapidement et clairement, en tant que société impliquée dans la législation, de la manière dont la désinformation doit être gérée dans l'espace numérique.

Pour ce faire, la recherche a également urgemment besoin d'un accès aux données afin d'effectuer des recherches plus nombreuses et de meilleure qualité sur le thème de la désinformation, notamment pour objectiver le débat et prévenir l'insécurité générale de la population, par exemple en raison de la très importante couverture médiatique des deepfakes.

Session 6 : Transfert des compétences numériques au sein des organisations privées et publiques et formation continue

Il est recommandé de :

- Répéter le modèle d'action que le gouvernement a suivi pour répondre à la pénurie de personnel médical ;
- Focaliser les efforts sur l'acquisition de compétences numériques chez les cadres seniors – idée : le gouvernement devrait donner accès à une plateforme gratuite d'enseignement à distance ;
- Acquérir les compétences techniques n'est pas toujours absolument nécessaire. Il faut s'assurer que les collaborateurs et collaboratrices et les cadres comprennent les enjeux des technologies utilisées ;
- Introduire un système type « APG » (allocations pour perte de gain ; Erwerbssersatzordnung (EO)) pour financer la formation continue (libère du temps et des ressources pour les institutions) ;
- Accélérer la numérisation de l'Etat, inciter les citoyens et citoyennes à utiliser les plateformes et les outils numériques, tout en assurant la formation tout au long de la vie ;
- S'appuyer sur les institutions existantes pour construire cette formation tout au long de la vie : écoles, universités, bibliothèques publiques.

Session 7 : L'utilisation des données entre protection du secret et moteur d'innovation - Qui a besoin d'accéder à quelles données ?

La numérisation crée des données et en a besoin. Ce dernier point est notamment illustré par le débat sur l'intelligence artificielle. Les infrastructures et la gouvernance qui se mettent actuellement en place dans divers espaces de données en Suisse doivent poursuivre deux objectifs en même temps : assurer la disponibilité des données et permettre une utilisation secondaire des données.

La clé pour obtenir la confiance et la participation des acteurs à la collecte et à l'utilisation des données dans les espaces de données réside notamment dans leur gouvernance. Construite



Swiss Internet Governance Forum

conjointement, elle peut répondre aux préoccupations des individus en matière de protection des données et garantir les droits de propriété intellectuelle, la protection des documents et les secrets commerciaux des acteurs privés.

Outre la création d'espaces de données en Suisse, la portabilité internationale des données prend de plus en plus d'importance. Elle constitue un troisième objectif auquel l'infrastructure et la gouvernance doivent répondre : la conformité avec les espaces de données européens et internationaux, afin de permettre l'épanouissement de l'utilité économique et sociale des données.

Session 8 : Droits numériques : sécurité et efficacité versus liberté et protection de la vie privée

La Swiss E-ID peut améliorer la sécurité et l'efficacité en ligne, mais elle crée aussi de nouveaux risques pour la protection des données et la sphère privée. En particulier, les enregistrements vidéo 3D du visage nécessaires à l'établissement de l'E-ID pourraient conduire à de nouvelles possibilités de surveillance étatique. L'augmentation générale de l'obligation de présenter une pièce d'identité et la collecte de données qui en découle par des acteurs privés et publics ont également été critiquées.

Il n'y a pas eu de consensus sur la question de savoir dans quelle mesure les systèmes de crédit social (social scoring) sont déjà pertinents pour la Suisse - mais tout le monde s'est accordé à dire que cela ne serait pas compatible avec nos valeurs fondamentales et ne correspondrait pas au type de société dans laquelle nous voulons vivre, car le contrôle de l'État limiterait trop fortement notre sphère privée et notre liberté personnelle.

D'une manière générale, la surveillance étatique croissante est source d'inquiétude et alimente également de nouvelles peurs et incertitudes. La surveillance étatique est censée apporter plus de sécurité, mais la perte de liberté et de vie privée qui en découle, même si personne ne l'a voulue, est très probablement irréversible. En outre, certains critiquent le fait que l'État refuse souvent activement les techniques de cryptage modernes afin de se ménager des échappatoires pour la surveillance.

Messages de Berne

Les "Messages de Berne" résumant de manière brève, concise et neutre les points principaux des séances plénières et des ateliers du Swiss IGF 2024. Ils seront soumis au "Forum mondial de la gouvernance de l'Internet des Nations Unies" (IGF) et au "Dialogue européen sur la gouvernance de l'Internet" (EuroDIG) afin qu'ils puissent être intégrés dans les discussions de ces forums.